

ÉVÊCHÉ

DE QUIMPER

ET DE LÉON

ÉTAT DES ÉCOLES LIBRES

Quimper, le 31 Octobre 1903.

M

Je vous prie de vouloir bien répondre, dans le plus bref délai possible, aux questions suivantes, dont j'ai besoin pour la confection de l'Ordo diocésain.

Paroisse de *Spézet*

École libre de Garçons.

1° Y a-t-il dans la paroisse une école libre de garçons ?

R. _____

2° Par qui est-elle tenue ?

R. _____

Et combien a-t-elle de maîtres ?

R. _____

3° Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. _____

Et combien de pensionnaires ?

R. _____

4° A qui appartient l'immeuble ?

R. _____

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. _____

Paroisse de *Spézet*

École libre de Filles.

1° Y a-t-il dans la paroisse une école libre de filles ?

R. *l'école est fermée depuis le 1^{er} septembre 1903*

2° Par qui est-elle tenue ?

R. *par les religieuses de St. Joseph de Cluny*
Et combien a-t-elle de maîtresses ?

R. *3*

3° Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. *70*

Et combien de pensionnaires ?

R. *60*

4° A qui appartient l'immeuble ?

R. *à une société civile de Paris dont j'ignore le nom*
Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. *par les rétributions scolaires.*

École communale de filles.

5° L'École communale est-elle encore tenue par des Religieuses ?

R. _____

Sinon, à quelle date a eu lieu la laïcisation ?

R. _____

Personnel congréganiste.

6° En dehors des écoles, reste-t-il des Religieuses occupées aux œuvres paroissiales ?

R. _____

Quel en est le nombre ?

R. _____

A quelle congrégation appartiennent-elles ?

R. _____

Veuillez bien, M _____, répondre sur cette feuille, et la retourner immédiatement à l'Évêché.

Votre tout dévoué en N.-S.,

† FRANÇOIS-VIRGILE,

Evêque de Quimper & de Léon.